

fixés aux différents points ci-après déterminés :

1^o Rue de Lille, dite Embranchement.
L'agglomération comprend à droite le bureau de l'octroi, appartenant à M. Deleu-Gavanne, et de l'autre côté le n° 123, appartenant à Courrier, habité par Jorion. La rue d'Inkermann et le Vert-Chemin entièrement agglomérés. L'ancienne route de Lille depuis le n° 8, appartenant à Ramart, occupé par Gabry, est agglomérée des deux côtés jusqu'à l'Époule.

2^o Route de Lille.
Entièrement agglomérée jusqu'aux limites du territoire, excepté le Brondeloir, la ferme Leperis Goncé et les maisons au-delà dans le chemin de l'Allumette.

3^o Route de Mousvaux.
Agglomérée jusqu'aux limites du territoire, de même que le chemin de la Maquellerie jusque y compris les anciennes maisons Carlos Cordonnier et la corderie occupée par Scamps. Les maisons Deldal, de Nécha, le cabaret Marcelin-Delbecque ainsi que les nouvelles maisons Louis et Carlos Cordonnier sont hors l'agglomération et de l'autre côté de la route de Mousvaux.

L'ancien chemin du Mont-à-leux est aggloméré jusqu'à une rue projetée dans le terrain de M. Leconte-Bailion ; le côté intérieur de cette rue est aggloméré. La rue qui va de la route de Mousvaux au pont du chemin de fer (rue de l'Ouest), passant derrière la gare est agglomérée des deux côtés ; dans le chemin du Fresnoy, l'agglomération comprend les maisons et magasins Dujardin et la maison Delcroix, voiture ; ensuite l'agglomération reprend au pont, la ligne du chemin de fer, la barrière Brevette, le chemin de l'Union jusqu'au nouveau canal agglomérant tout le côté intérieur.

4^o Route de Tourcoing.
Agglomérée jusque y compris le bureau docteur, et l'établissement M. Morel et C^o, le Cul-de-Four aggloméré jusqu'au sentier du Mont-à-leux, et le quartier derrière la filature Papon, jusque y compris les trois maisons appartenant à Rosalie Fremont, dont la dernière est habitée par Alexandre Declercq ; l'agglomération suit ensuite le sentier derrière le jardin de M^o veuve Duthoit-Ferret agglomérant les deux côtés, remonte le sentier de la Basse-Mazure, comprenant le n° 42, à droite occupé par Durieux Désiré, et à gauche, le n° 45 habité par François Destailleur. Ces deux maisons appartiennent à Louis Prouvost. Ensuite, l'agglomération comprend dans le quartier des Pères, la rue derrière l'église jusqu'au Nouveau-Monde, et le pavé Salembier jusqu'au cabaret Roger appartenant à Bayart, occupé actuellement par Leman Florentin, sont agglomérés des deux côtés ; puis l'agglomération continue le sentier à droite, la carrière Billet agglomérant les maisons de la veuve Bailly et Lavainne.

5^o Route de Wattrelos.
L'agglomération comprend à gauche la maison Billet n° 41 et à droite le cabaret Créteur jusqu'au prolongement de la Grande-Rue qui passe derrière.

6^o Le Canal.
A gauche, l'agglomération comprend l'établissement M. Mullier-Eloy et à droite les maisons Desbonnet-Jonville, la dernière habitée par V^o Segard, épicière ; elle suit ensuite l'ancienne route de Lannoy agglomérant les deux côtés jusqu'à la carrière de Belle-Paire puis continue cette carrière agglomérant aussi les deux côtés à partir à gauche du n° 154 appartenant à Dupire habitée par Masselin, comprend toutes les maisons Despret père et fils jusqu'au pavé du Pilo, suit ce pavé jusqu'à la

7^o Route de Lannoy.
Le Pavé du Coq-Français jusqu'au sentier de la Ma campagne agglomérant tout le côté intérieur. Le sentier de la campagne, le Chemin-Vert, et la rue des Parvenus entièrement agglomérés.

8^o Le Moulin de Roubaix.
Dernières maisons agglomérées, à droite n° 4 habitée par la veuve Ferret-Destombe et à gauche n° 47, appartenant à Devereux occupé par Claiton ; puis l'agglomération continue le pavé Barbiaux agglomérant les maisons Grimonprez, descend la rue projetée, dans le terrain Deldal ; les maisons Mazuel, Desmet, Depire et Cavrois sont agglomérées.

Roubaix, le 12 avril 1867.
Vu et approuvé par le Maire,
Signé : JULIEN LAGACHE.

Nous recevons la lettre suivante :

Monsieur le Rédacteur,
Nous avons recours à votre impartialité pour rectifier une assertion erronée, contenue dans une lettre relative aux troubles de Roubaix, que publiait, il y a quelques jours, une feuille parisienne. Cette lettre, écrite par plusieurs industriels de notre ville, s'exprime ainsi :

Lors de la première réunion du 18 mars, quelques ouvriers délégués parlèrent des amendes, sans parvenir pourtant à rien préciser ; — mais, pour circonscrire de suite le débat sur la question principale du travail sur deux métiers, leur fut offert de faire encore examiner ce chapitre par le conseil des prud'hommes, les patrons acceptant d'avance leur décision, quelle qu'elle fut.

Les personnes bienveillantes qui s'opposaient interposées entre les patrons et les

ouvriers crurent avoir résolu en joignant à cette révision des amendes une nouvelle rédaction de l'article 3, relatif au travail sur deux métiers, et c'est là-dessus que fut dressé le compromis du 18 mars, qui mourut dans la soirée même.

Dans la seconde réunion du 19 mars, les prud'hommes vinrent déclarer qu'ils ne pouvaient accepter la mission qui leur avait été déléguée, et qu'il était impossible de diminuer davantage les amendes, sous peine de ne plus en avoir du tout, et de ne plus protéger le bon ordre des ateliers.

Il y a à cela une erreur manifeste. Nous n'avons pu déclarer qu'il était impossible de diminuer davantage les amendes, car le Conseil des prud'hommes ne s'est pas reconnu compétent à cet égard. Notre mission n'est pas de fixer des règlements, mais bien de les faire exécuter et de juger les différends d'après les usages établis.

Veillez agréer, monsieur le Rédacteur, l'assurance de notre considération très-distinguée.

ADOLPHE MARTIN.
J.-B^o LAINE.
CLARISSE LOUIS.

Prud'hommes ouvrier.

Roubaix, 12 avril 1867.

Les créanciers de la faillite Ecrepont-Brasme sont convoqués pour le 17 avril à onze heures, salle des faillites du tribunal de commerce de Lille.

Les opérations des conseils de révision commenceront dans toute la France le 23 de ce mois, pour être terminées le 24 mai. Le contingent de cette classe sera appelé, dit-on, le mois suivant, avec la seconde portion du contingent de la dernière classe ; la première a été appelée à l'activité, au mois d'août 1866.

La Chambre de commerce de Lille, dans une séance extraordinaire tenue le 4 avril, a délégué son président auprès de M. le directeur-général des Postes et du conseil d'administration de la Compagnie du chemin de fer du Nord, pour réclamer contre les modifications apportées depuis le 1^{er} avril dans le service des dépêches et des voyageurs.

Le délégué de la Chambre s'est rendu immédiatement à Paris et après de nombreuses démarches qui n'ont pas complètement atteint le but désiré, il a cependant obtenu du comité de direction de la Compagnie du chemin de fer du Nord, l'assurance qu'à partir du 1^{er} mai le service actuel des trains sera modifié comme suit :

Le train express partant de Paris à 8 h. 45 m. sera avancé de 10 minutes et partira à 8 h. 35 m. du matin, au lieu de devenir omnibus à partir d'Arras, il restera express jusqu'à Lille, où il arrivera à 1 h. 27 m. au lieu de 2 h. 10 m.

Dans l'autre sens le train omnibus partant de Lille à 6 h. du matin sera reporté à 6 h. 45 m. et rendu également express jusqu'à Arras pour continuer ainsi jusqu'à Paris où il arrivera à 11 h. 15 m. du matin. (Mémorial).

Voici le programme de la troisième soirée musicale offerte par la Grande-Harmonie à ses membres honoraires, mardi prochain 16 avril :

PREMIÈRE PARTIE :
Fantaisie sur Gemma di Vergi, (Grande-Harmonie.)
Romance (Besème.)
Fantaisie pour violon (Streletzkie.)
Romance (Daquin.)
Quatuor pour bugle, piston, cor et trombone (....)
Air varié pour clarinette (Lebacqz.)
Chansonnette (Bulté)

DEUXIÈME PARTIE :
Bouquet de valse (Grande-Harmonie.)
Romance (Daquin.)
Fantaisie pour trombone (Sjamaar.)
Air varié pour flûte (Cornille.)
Romance (Besème.)
Grand air du Carnaval de Venise pour flûte (Daquin.)
Chansonnette (Bulté)

L'orchestre sera dirigé par M. Heinevetter. Le piano sera tenu par M. V. Delanoy.

Les hirondelles ont fait hier leur première apparition sur notre ville. Puisse cet heureux présage, qui nous annonce désormais des jours plus beaux, ne pas nous donner de vaines espérances !

COURS PUBLIC DE LANGUE ANGLAISE.

Mardi 16 avril, de 8 à 9 heures du soir.

Verbes potentiels. — Emploi des temps. — Correspondance commerciale. — Lettre.

Vendredi 19 avril, de 8 à 8 heures du soir.

Suite des verbes potentiels. — Exercices pratiques.

THÉÂTRE DE ROUBAIX.

Dimanche 14, lundi 15 et jeudi 18 avril.

RELACHE.

Réouverture dimanche 21 avril.

Pour toute la chronique locale : J. Reboix.

FAITS DIVERS

On nous écrit de Paris 11 avril :

L'Académie française s'est réunie aujourd'hui en séance extraordinaire pour la réception de M. Cuvillier-Fleury. C'est un usage, une tradition, à laquelle on se garderait bien de manquer. Tout nouvel élu doit faire l'éloge de son prédécesseur et entendre le sien avec modestie. De son côté, le public aime assez ces sortes de luttes littéraires. Sa curiosité, ses sympathies, sont plus ou moins vives, suivant que le nouveau venu joui d'une plus ou moins grande célébrité, mais il est toujours prêt à se précipiter dans la salle du palais Mazarin. Je n'ai pas souvenir, — et cependant j'ai assisté à un grand nombre de réceptions, — qu'il y ait eu absence de foule, à l'Institut, un jour où il est question d'introduire dans le temple académique, un immortel.

Il y a, d'abord, la famille et les amis de l'élu, très-désireux de savoir comment leur parent, l'objet de leur affection, se tirera d'affaire dans une circonstance de ce genre ; il y a la famille et les parents du défunt, impatient d'entendre ce que l'on dira de celui qui n'est plus ; il y a tout l'entourage de l'orateur officiel, les amis et les connaissances des 38 ou 39 académiciens qui ont la satisfaction de vivre encore... Voilà des éléments tout trouvés pour une assemblée nombreuse et favorablement disposée. Jougnez-y les curieux, les amateurs de toute cérémonie où l'on peut pénétrer sans avoir à prendre et surtout à payer un billet à la porte du palais, de la salle, où elle a lieu et jusqu'à la fin des siècles, vous pouvez être sûr que le spectacle gratuit d'une réunion des illustrations littéraires du temps, attirera toujours une affluente considérable.

Cette foule n'a pas fait défaut à la réception de M. Cuvillier-Fleury, qui, sans briller au premier rang, jouit d'une estime, d'une considération générales. Homme érudit, critique sérieux, il a publié plusieurs ouvrages qui ont été favorablement accueillis. M. Nisard qui lui répondait au nom de l'Académie en a fait dignement ressortir le mérite.

Les deux orateurs avaient à apprécier la longue et laborieuse existence de M. Dupin, mêlé à une foule d'événements de l'histoire de notre temps, physiologie originale et vigoureusement accentuée, était un sujet de biographie intéressant et curieux.

Les deux discours prononcés dans cette séance contenaient beaucoup de faits, d'anecdotes qui ont été écoutés avec intérêt. La politique n'y apparut que rarement. Ce n'est pas nous qui nous en plaindrons. M. Dupin occupe une place importante dans la première moitié de ce siècle. L'histoire le réclame sous ce rapport. A l'Académie on n'avait à apprécier que l'orateur, l'écrivain. Ce programme a été rempli avec autant d'esprit que de goût et de convenance.

Jusqu'à présent la manie des augmentations ne s'était fait que vaguement sentir à Paris, mais les bombes commencent à éclater sous les pieds des voyageurs. L'une d'elles vient de faire tressaillir les hôtes du grand hôtel du Louvre. Il y a deux jours, chacun d'eux trouvait sur le marbre de la cheminée la circulaire suivante :

« Avis à MM. les voyageurs. La direction du grand hôtel du Louvre a l'honneur de vous remettre ci-inclus un exemplaire du nouveau tarif de location qui sera appliqué à partir du 5 avril prochain. »

Ce tarif, très-élégamment imprimé, annonce des augmentations partout et sur tout. Les dîners à table d'hôte sont augmentés de deux francs. Une bougie coûte 1 franc ; une lampe 2 francs ; une veilleuse pour la nuit, 60 centimes ; deux œufs à la coque, 80 centimes ; un bain 3 francs et, dans l'appartement, 5 francs. Tout a suivi cette progression géométrique et l'on fait pressentir qu'elle ne s'arrêtera pas en son chemin... pour les entrepreneurs.

La maison de détention pour dettes de Paris a reçu, depuis onze ans, 7,000 détenus. L'ensemble de leurs dettes s'élevait, chiffres ronds, à 20 millions ; 12 millions pour le capital et le reste pour les frais de toutes sortes, ce qui nous représente une somme de 8 millions pour en faire rentrer douze.

Mais les 20 millions au moins sont-ils rentrés ? Pas le moins du monde. Pendant ces onze années, les débiteurs n'ont payé que 2 millions 500,000 francs, et comme près d'un million a passé en frais, les créanciers n'ont, en réalité, obtenu par l'incarcération que 1,500,000 francs. En résumé, 18,500,000 francs de pertes pour emprisonner à Paris, pendant une période de onze ans, 7,000 personnes, tel est le bilan de la contrainte par corps.

La crinoline est morte, bien morte.

Mair en voici bien autre chose. On va reporter les anciennes modes de l'Empire :

Les coiffures Marie-Antoine, le chapeau Lamballe légèrement modifié, la robe à taille courte, se nouant derrière la taille. Ajoutez à cela des manches pagodes, des souliers à la poulaine, et vous aurez la toilette de nos élégantes pour la saison qui va s'ouvrir.

Il est souvent dangereux d'écrire l'histoire des événements avant que ces événements soient constatés, consacrés par le fait, le meilleur et le plus exact des historiens. On s'expose à tromper la bonne foi des contemporains à légèreté à la

postérité des renseignements qui manquent de vérité. Ces jours-ci, quelques journaux à illustrations ont commis cette faute. Sur les gravures qui ont pour but de représenter les principaux incidents de la journée d'inauguration de l'Exposition universelle de 1867, on fait figurer le Prince Impérial, et tout le monde sait que S. A. I. n'assistait pas à la cérémonie. Dans une autre gravure, on fait partir l'Empereur et l'Impératrice, ainsi que leur cortège, par la porte de l'Ecole militaire, et tout le monde sait encore que L. M. après s'être reposé un instant sous la tente impériale ont quitté le Champ de Mars par la Porte du Pont d'Iéna.

Ces erreurs ne sont peut-être pas d'une grande importance, elles sont le résultat d'un désir de satisfaire promptement la curiosité du public, mais il n'était pas inutile de les signaler. Qui sait si notre observation d'aujourd'hui ne rendra pas service à quelque historien de l'avenir ?

On lit dans l'International de Londres : Il y a quelques jours, M. Brown, qui est employé à la fonderie du Vauxhall, se rendit à son travail le matin, en laissant chez lui sa femme et ses deux enfants. Lorsqu'il revint le soir vers huit heures, il trouva la porte d'entrée fermée ; il frappa une seconde fois : personne ne répondit à son appel. Étonné de ce contre-temps, et ne sachant à quoi l'attribuer, M. Brown se rendit derrière la maison, escalada le mur, et là encore il trouva porte close, il fut obligé de la forcer pour pénétrer dans l'intérieur.

Aucun bruit ne se faisait entendre dans la maison, les enfants ne venaient pas comme d'habitude à sa rencontre. Le pauvre homme eut le pressentiment qu'un terrible malheur venait peut-être de s'abattre sur un des siens, et, tremblant de crainte, il monta à l'étage supérieur et pénétra dans la chambre à coucher.

Là, un affreux spectacle se présenta à ses yeux : à la tête du lit, le corps de la plus jeune de ses filles était étendu sans mouvement ; la gorge était coupée complètement, et la mort semblait être venue frapper l'enfant pendant son sommeil, car elle avait encore ses petites mains croisées sur la poitrine ; l'autre fille gisait au pied du lit, couverte de sang des pieds à la tête et portant au cou les mêmes blessures que sa jeune sœur ; enfin, le troisième corps était celui de la mère, couché sur la planche de la chambre dans une mare de sang.

D'après certaines dispositions des corps, on suppose qu'une lutte a dû s'engager entre la mère et l'aînée des enfants.

Une grande tristesse règne parmi les habitants, que tous connaissent M^o Brown et l'on attribue cette horrible tragédie à un moment de folie.

COURS DE LA BOURSE

Du 13 avril 1867.		
Cours de ce jour	Cours précédent	
3/0/0.....	66 90 — 3/0/0.....	66 90
4/0/0.....	93 80 — 4 1/2 0/0	95 75

L'UNIVERS

journal politique quotidien, grand format à six colonnes.

Rédacteur en chef M. Louis VEUILLOT.
Abonnements : Edition quotidienne trois mois, 18 fr. ; six mois, 34 fr. ; un an, 66 fr.

Edition semi-quotidienne : trois mois, 10 fr. ; six mois, 19 fr. ; un an, 36 fr.

Bureaux, Paris, 40, rue des Saints-Pères. 6859

COMPAGNIE DES Mines de Béthune

DÉPÔT DE CHARBONS GRAS

A Roubaix, rue Latérale, près la gare du chemin de fer.

VENTE A L'HECTOLITRE Mesure des fosses.

PRIX COURANTS.	
GROS	l'hectolitre pesant 80 mis en voiture et rendu à domicile, pour la ville (octroi compris).
3 fr. 05	
MOYEN (dit tout-venant) 1 ^{re} qual., 2 fr. 20	l'hectolitre, mesure des fosses, mis en voiture et rendu à domicile pour la ville (octroi compris).
GROS	l'hectolitre pesant 80 k. pris au dépôt et mis en voiture pour la ville (octroi compris).
3 fr. 00	
MOYEN (dit tout-venant) 1 ^{re} qual., 2 fr. 10	l'hectolitre, mesure des fosses, pris au dépôt mis en voiture pour la ville, (octroi compris).
GROS	l'hectolitre de pris au dépôt et mis en voiture pour la campagne.
2 fr. 95	
MOYEN (dit tout-venant) 1 ^{re} qual., 2 fr. 05	l'hectolitre, mesure des fosses, pris au dépôt et mis en voiture pour la campagne.
Au comptant (sans escompte),	
N. B. La Compagnie des Mines de Bé-	

Dans le but de faire remarquer à Messieurs les souscripteurs qu'il existe à leur égard une obligation de souscription à l'hectolitre dit mesure des fosses de l'hectolitre ordinaire, mesure de ras.

Les droits d'entrée seront déduits des prix ci-dessus, pour les souscripteurs qui s'adresseront à M. Louis COURTRAY, représentant de la Compagnie, rue Pavée, 33 ou au dépôt, rue Latérale près la gare du chemin de fer.

Il vient de paraître une consultation par les porteurs d'obligations mexicaines déléguée par M. Marie, ancien bâtonnier de l'ordre des avocats à la cour impériale de Paris. (brochure in-4^o de 86 pages.)

Cette consultation Médontre d'une manière péremptoire les droits des porteurs d'obligations. Elle est basée sur les précédents motivés de M^o Allou, bâtonnier de l'ordre des avocats à la cour impériale de Paris ; Al. Ploque, ancien bâtonnier ; Ad. Crémieux et Le Blond, anciens membres du Conseil de l'Ordre.

Cette brochure se vend à la Librairie Paul Dupont, 45, rue de Grenelle Saint-Honoré, et chez tous les libraires. Adresser un mandat de poste de 1 fr. pour recevoir la consultation franco.

Pas de crédit.

Nous ne saurions trop recommander aux personnes d'ordre et d'économie de s'adresser chez Saviory, tailleur, 47, rue Neuve-des-Petits-Champs, Paris, qui ne vend qu'au comptant et accorde 15 % d'escompte. 6745

DENTS depuis 5 francs

VERBRUGGHE

Dentiste 29, rue du Grand-Chemin, Roubaix. — 11, rue Setairembault, Lille.

Guérison du mal de dents Paiement après succès.

M. VERBRUGGHE, se rend à domicile et se charge de raccommoder toute espèce de pièces artificielles. 6634

ANNONCES

A VENDRE pour cause de santé

ETABLISSEMENT INDUSTRIEL

EN PLEINE ACTIVITE
situé boulevard Saint-Martin n° 37, A SAINT-QUENTIN.

Se composant de :

1 Machine à vapeur de 35 chevaux (système Wolff) avec ses deux générateurs de la force de 25 chevaux chacun.

5,000 broches en coton (Rapideurs Parr Curtis), leurs préparations, dont 5 peigneuses de Schlamberger.

2,000 broches en laine (Mull Jenny) et leurs préparations.

104 Métiers à tisser mécaniquement, 3/4, 4/4, 5/4 et 6/4, et leur accessoires.

Forge, outillage anglais, machines et leurs accessoires, magasin immense, cour et jardin, le tout occupant une superficie de 2,735 mètres carrés.

S'adresser chez MM. Cambronne frères, rue du Petit-Pont. Im. 6848

ROUBAIX

Vente publique en gros Par suite de la faillite de M. Deplasse d'une très grande quantité de

MARCHANDISES NEUVES

Consistant en linge de table damassé et ouvré, toiles damassées et duvets.

Le lundi 15 avril 1867, 10 heures précises du matin, dans l'un des salons de l'Hôtel Ferraille, audit Roubaix.

Une notice détaillée se distribue à la maison de commerce rue du Pays, 20, et au bureau des ventes mobilières, Grande-Place. 6860

ROUBAIX

Rue du Moulin, en face de l'ancien hôpital

Vente en détail

de

Matériel de Tissage

Métiers et cartons, fils en bobines et en échelets, chaînes, bords, coton refors, etc.

Le lundi 15 avril 1867, 2 heures précises de l'après-midi, 14a. 6861

ROUBAIX, — rue de Tourcoing.

VENTE

Par suite de la faillite de M^o Délon d'une

Machine à vapeur

Générateur, bûche et autres accessoires, roue en fer, modèles en fonte et en bois.

Le mardi 16 avril 1867, 2 heures précises de l'après-midi, Alfred ROUSSEL, commissaire-priseur. 14a-6862